

Procédure d'inscription à un enseignement dispensé par la Faculté des sciences de l'UniNE et validation des crédits

1. L'étudiant s'adresse au [conseiller aux études de la Faculté des sciences](#) pour toutes les questions relatives aux cours.
2. L'étudiant procède à son [inscription en ligne auprès du Bureau mobilité](#).

L'inscription en ligne ne signifie pas que l'étudiant est inscrit d'office aux cours. Il recevra les jours suivant son inscription des identifiants qui lui permettront de s'inscrire aux cours et examens via le logiciel de gestion d'études IS-Academia.

3. L'étudiant procède à son inscription aux enseignements et examens auprès de la Faculté des sciences, via le logiciel de gestion des études IS-Academia en [respectant les délais](#).
4. Suite à la publication des notes, la faculté émet un relevé officiel de notes/appréciations (échoué/réussi) à l'attention de l'université d'origine. Ce relevé est transmis par l'étudiant au secrétariat de sa faculté d'origine. Les notes seront portées sur le supplément au diplôme émis par la faculté d'origine.

*Dans le cas des programmes conjoints (**Master en biogéosciences**), les facultés partenaires se transmettent directement les résultats d'examens.*

[Faculté des sciences - UNINE](#)

[Bureau mobilité - UNINE](#)